Stratégie énergétique 2050

# La protection du paysage s'invite dans la campagne de votation

Les anti-éoliens soutiennent le référendum. L'UDC applaudit, alors que les partisans du projet s'énervent

Florent Quiquerez Berne

L'UDC ne sera pas seule contre tous pour combattre la Stratégie énergétique. Elle pourra compter sur les anti-éoliens de Paysage Libre. La fédération des associations qui s'opposent à l'installation de mâts appelle à voter non lors du scrutin du 21 mai.

«Nous soutenons l'idée d'une transition énergétique, explique Michel Fior, son secrétaire général. Mais elle ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. Plus de 1000 éoliennes seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil fédéral. Les derniers paysages préservés seront détruits, sans compter l'impact sur la faune, notamment les oiseaux, dont plusieurs espèces sont menacées de disparition. Donner autant de poids à l'éolien est une erreur stratégique, tant on sait que cette forme d'énergie est contestée sur le terrain.»

#### Ultraminoritaire

Paysage Libre est certes une petite organisation, mais elle bénéficie d'un ancrage local important dans les régions concernées par les éoliennes. La trentaine d'associations qui la compose dépose régulièrement des recours pour empêcher la construction de mâts. L'entrée en scène de ces irréductibles du paysage dans la campagne a le don d'énerver les partisans de la Stratégie énergétique. Leur position réveille en effet le spectre de ces écolos qui ne veulent pas d'énergies sales, mais qui s'opposent à tous projets qui



Le parc éolien de Mont-Crosin, vers Saint-Imier, comporte seize turbines. KEYSTONE

portent atteinte à l'environnement

«Ces gens n'ont rien à voir avec des écologistes, rétorque Isabelle Chevalley (PVL/VD). Ce sont juste des individualistes qui ne veulent pas avoir d'éoliennes devant chez eux. Leurs arguments sur la faune sont opportunistes.» En tant que présidente de Suisse Eole, la Vaudoise a souvent croisé le fer avec eux. «Lors de projet éolien, neuf communes sur dix en moyenne votent oui. Le problème, c'est que même en cas de vote démocratique positif, des associations comme Paysage Libre lance des recours en justice.»

La position de ces anti-éoliens est en tout cas ultraminoritaire parmi les organisations de dé-

#### Une bonne nouvelle

fense de l'environnement. Aussi

bien la Fondation pour la protec-

tion et l'aménagement du paysage

que Patrimoine suisse soutien-

nent la Stratégie énergétique.

«Ces deux organisations auraient

pu s'y opposer puisque leur droit

de recours est écorné par ce pro-

jet, mais elles estiment que le paysage est mieux préservé avec cette

stratégie que sans elle, rappelle

Robert Cramer, (Verts/GE) mem-

bre du conseil de fondation de la

première et président de l'an-

tenne genevoise de la deuxième.

Les membres de Paysage Libre ne

tiennent tout simplement pas

compte de l'intérêt public. Dire

non à la Stratégie énergétique,

c'est dire oui au nucléaire, aux

énergies fossiles et à la pollution.

Tout cela juste pour éviter d'avoir

une éolienne devant chez soi? Ces

Semadeni (PS/GR) ajoute qu'il

faut voir cette stratégie comme un

compromis. «Certes, le projet pré-

voit la reconnaissance d'un inté-

rêt national pour le développe-

ment des renouvelables, mais cela

ne signifie pas que nous serons

mis devant le fait accompli lors de

projets éoliens. Les associations

pourront toujours se battre s'il y a

un espace naturel à préserver.»

Présidente de Pro Natura, Silva

gens sont des égoïstes.»

De son côté, l'UDC se réjouit de ces alliés inattendus. «C'est une très bonne nouvelle, s'exclame Albert Rösti (BE), président du parti. Je suis d'accord avec eux. Même si les raisons pour lesquelles l'UDC s'oppose à la Stratégie énergétique sont avant tout financières, notre argumentaire évoque également l'impact sur l'environnement. Nous avons déjà un comité interpartis et un comité économique qui viendront expliquer pourquoi il faut dire non le 21 mai. Si on peut aussi compter sur un comité de défenseurs de l'environnement, c'est encore mieux.»

### Sandrine Salerno en lice pour le Conseil d'Etat

La conseillère administrative socialiste rejoint Carlo Sommaruga et Romain de Sainte Marie du côté socialiste

La socialiste Sandrine Salerno veut à nouveau se présenter au Conseil d'Etat. La conseillère administrative de la Ville de Genève en charge des Finances en a fait part à sa section. Le parti cantonal exaucera ou pas son vœu lors d'un congrès extraordinaire agendé le 13 mai. Deux autres candidats habitant la ville de Genève nourrissent les mêmes projets: il s'agit du conseiller national Carlo Sommaruga et du député Romain de Sainte Marie.

Pourquoi la magistrate de la Ville, candidate malheureuse en 2013, se relance-t-elle? On l'ignore, l'intéressée réservant ses motivations à sa section. Elue à la Mairie depuis dix ans, la socialiste en est toutefois à son dernier mandat en Ville. Par ailleurs, depuis son échec, la magistrate s'est fait les dents sur un certain nombre de dossiers cantonaux, dont la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), et a travaillé son image pour la rendre plus gouvernementale. Le PS ne manque pas de candidats au Conseil d'Etat! Il en compte quatre, si on ajoute aux trois de la Ville Carole-Anne Kast, présidente du parti cantonal et conseillère administrative d'Onex. Deux autres sont encore attendus, mais pas annoncés officiellement: la magistrate cantonale sortante Anne Emery-Torracinta et le conseiller administratif de Vernier Thierry Apothéloz, lui aussi candidat en 2013.

Combien de noms comportera le ticket socialiste? Rien n'est clair. Les statuts du PS obligent le parti à présenter un ticket comprenant au moins un représentant de chaque sexe. Une liste à deux, comprenant la magistrate sortante Anne Emery-Torracinta, éliminerait donc toute autre candidature féminine. Une liste à trois permettrait à deux femmes ou à deux hommes de se présenter en sus de la sortante. Une liste à quatre, enfin, permettrait diverses configurations. M.BN

## C'est quoi la Stratégie énergétique?

Après la catastrophe de Fukushima en 2011, le Conseil fédéral et le parlement ont décidé de sortir progressivement du nucléaire. Principale conséquence: aucune nouvelle centrale ne pourra voir le jour en Suisse. Les cinq installations existantes ne seront pas remplacées. La Stratégie Energétique 2050 concrétise cette interdiction et précise

comment le pays entend se passer de l'atome. Elles misent sur deux éléments: la réduction de la consommation grâce à l'efficience énergétique et le développement des énergies renouvelables comme l'hydraulique (barrages), le solaire, l'éolien, la géothermie ou encore la biomasse. Afin de favoriser ces aménagements, la Stratégie énergétique 2050

prévoit la reconnaissance d'un intérêt national pour le développement des renouvelables. Les possibilités d'installer des éoliennes ou des centrales hydrauliques dans des sites protégés seront donc élargies. Les cantons seront également tenus de raccourcir les procédures d'autorisation. Les moyens de recours seront aussi limités. **F.QZ.** 

